

Elections professionnelles 2026

Imprimé à renvoyer à electionspro2026@cdg56.fr impérativement avant le 15 janvier 2026.

La première étape liée à l'organisation des élections professionnelles 2026 concerne le recensement des effectifs des collectivités et établissements publics affiliés au centre de gestion. Ce recensement permettra de définir le nombre de représentants du personnel qui siégeront à la C.C.P. placée auprès du centre de gestion.

Collectivité/établissement public :

Nom – Prénom du correspondant :

Courriel :

Téléphone :

Déclaration des effectifs au 1^{er} janvier 2026 à compléter

Pour définir la qualité d'électeur, se reporter à la fiche électeur C.C.P.	Nombre d'hommes	Nombre de femmes
Agents contractuels de droit public uniquement		
TOTAL		

Fait à

Le

Nom, prénom et qualité de l'autorité territoriale

Signature et cachet